

## Pétitions

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je présume que les consultations habituelles ont eu lieu avec les partis d'opposition sur cette question. Compte tenu de la collaboration habituelle dont fait preuve l'opposition, le ministre a certainement son appui.

Peut-il nous assurer qu'il a discuté de ces questions avec les chefs des partis à la Chambre?

**M. Lewis:** Oui, monsieur le Président, je puis vous assurer ainsi que la critique en matière de finances de l'opposition officielle que les consultations habituelles ont eu lieu et que nous avons obtenu le consentement des partis.

**M. le Président:** La Chambre a entendu les modalités de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## PÉTITIONS

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter au nom d'un certain nombre de mes électeurs.

Les auteurs de la première pétition estiment que le gouvernement fédéral n'a pas reçu des Canadiens le mandat lui permettant de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. A leur avis, cette entente priverait le Canada de la marge de manoeuvre nécessaire pour arrêter son avenir économique et pour édifier une société distincte de celle des États-Unis. Leurs préoccupations sont nombreuses, mais ils demandent essentiellement au gouvernement de dissoudre le Parlement et de permettre au Canadiens de se prononcer sur l'accord au cours d'élections générales.

## L'IMMIGRATION—LE PARRAINAGE DE PARENTS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, la seconde pétition que je vous présente nous rappelle que le ministre de l'Immigration précédent nous avait promis qu'aux fins d'immigration, on considérerait comme faisant partie de la catégorie de la famille les fils et filles célibataires sans égard à leur âge et qu'on allouerait quinze points au lieu de dix, comme c'est le cas actuellement, aux enfants et aux frères et soeurs mariés qui appartiennent à la catégorie des parents aidés.

Des centaines de pétitionnaires attirent votre attention sur cette question et pressent la Chambre des communes de voir à ce que le gouvernement respecte ses engagements à cet égard.

## L'ÉGALITÉ DE CHOIX EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

**M. Paul Gagnon (Calgary-Nord):** Monsieur le Président, j'ai une pétition qui porte 271 signatures de résidents de Calgary, d'Edmonton, de Wainwright, de Strathmore, de Lethbridge et de Raymond en Alberta. Je vous en donne lecture. Attendu que le gouvernement semble se substituer de plus en

plus souvent aux parents pour prendre des décisions au sujet de la garde des enfants, attendu que les incitatifs accordés par le gouvernement à ce titre n'encouragent pas les parents à s'occuper eux-mêmes de leurs enfants au lieu de les confier à des services de garde et attendu que ce sont les parents qui sont les mieux placés pour choisir la meilleure méthode pour éduquer leurs enfants, nous les soussignés, vos pétitionnaires, prions humblement le Parlement d'intervenir afin qu'on cesse de limiter le choix des parents en ce qui concerne la garde des enfants et pour veiller à ce que justice soit faite en s'opposant à toute politique nationale en matière de garde d'enfants qui ne reconnaîtrait pas l'égalité de choix en cette matière et qui ne laisserait pas aux parents la décision finale au sujet de la garde de leurs enfants.

Les signatures figurant sur cette pétition ont été recueillies par M<sup>me</sup> Brenda Ringdahl, présidente, *Kids First Lobby Group*. Voilà l'une des nombreuses pétitions que j'ai eu l'honneur et le privilège de présenter à cette Chambre.

[Français]

## OPPOSITION À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, j'ai une autre pétition aujourd'hui, qui s'inscrit dans le même sens que celle que j'ai déposée auparavant, concernant l'Entente commerciale Reagan-Mulroney sur le libre-échange. Les signataires de cette pétition, qui viennent de l'Ontario, aimeraient que la Chambre condamne le gouvernement pour cette proposition. Ils soumettent et déclarent humblement que le gouvernement Mulroney a vendu le Canada, sans rien obtenir en échange, que les industries canadiennes ne sont toujours pas protégées contre les lois commerciales américaines, que les États-Unis ont obtenu tout ce qu'ils voulaient, dans tous les secteurs importants, notamment l'agriculture, l'énergie, le commerce de l'automobile, les services financiers et les investissements, que les emplois de milliers de Canadiens sont menacés, et que le gouvernement conservateur n'a prévu aucune aide d'adaptation à l'intention des travailleurs canadiens.

A ces causes . . .

**M. le Président:** J'hésite à interrompre l'honorable député, mais il connaît bien le Règlement au sujet des présentations de pétitions.

**M. Gauthier:** J'ai momentanément, monsieur le Président, voulu vous donner lecture de la pétition.

Je vais terminer en disant que ces gens demandent humblement au Parlement de blâmer le gouvernement d'avoir signé l'Entente Mulroney-Reagan sur le commerce.

[Traduction]

## LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Gérald Comeau (South West Nova):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, au nom de membres de congrégations religieuses de ma circonscription, deux pétitions au sujet du jugement de la Cour suprême qui autorise l'avortement sur demande.